



QU'EST-CE QUE LA DIVERSITÉ?

UN CONTINUUM D'ÉVOLUTION DES PERSPECTIVES

NORMALISATION

DÉNORMALISATION



PERSPECTIVE INDIVIDUELLE

- La diversité est le cumul des caractéristiques spécifiques des personnes apprenantes et se réfère à leur hétérogénéité.
- Conception naturalisante de la différence, donc inscrite dans les caractéristiques de l'individu.
- S'inscrit dans une approche catégorielle, où on situe la personne apprenante par rapport à une norme.



PERSPECTIVE CONTEXTUELLE

- La diversité est située et mouvante et introduit la notion de besoins éducatifs particuliers.
- Remet en question la relation à la base de l'approche catégorielle.
- Se réfère aux concepts de différenciation pédagogique et d'obstacles à l'apprentissage.
- S'interroge sur le rôle de l'école et les apprentissages qui y sont exigés.



PERSPECTIVE SOCIALE

- La diversité est un état de fait et repose sur les rapports sociaux et sur une construction sociale de la différence.
- Considère la différence comme source d'enrichissement de l'expérience humaine.
- S'inscrit dans les finalités d'une éducation inclusive et interculturelle.
- Renvoie à l'unicité de tous et toutes qui, elle, devient la norme.

Référence :

- Borri-Anadon, C., Desmarais, M.-É., Rousseau, N., Giguère, M.-H. et Kenny, A. (2021). *Le bien-être et la réussite en contexte de diversité : un cadre pour le RÉVERBÈRE* [Document-cadre en ligne]. Université du Québec à Trois-Rivières. https://reverbereeducation.com/wp-content/uploads/2022/02/Cadre-Diversite-re%CC%81ussite-Reverbere-2022_final.pdf